



REUNION DE QUARTIER

Doëlan

22 octobre 2016

INTRODUCTION :

Le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Il y a 8 ans se déroulaient les 1ères réunions de quartier. Ce sont des moments où l'on présente les dossiers en cours. Parfois les réponses sont données au cours de la réunion, parfois l'année suivante. Le 1^{er} temps est toujours consacré à la relecture des questions de l'année précédente. Ces comptes rendus sont tous disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

Désormais 2 élus sont référents Anne MARECHAL et Gilles GARCON. Les citoyens référents sont Mme Le Floc'h et Mme Vigne.

Anne MARECHAL explique qu'il est préférable de donner son nom lorsque l'intervention nécessite une visite sur place car lors des visites prévues, certains lieux concernés n'ont pas été trouvés.

Présentation des élus présents : Yannick PERON ; Gilles GARCON ; Jacques JULOUX ; Anne MARECHAL

Secrétariat : Kristell MORICE ; Directrice Générale des Services ; Lionel RUNAVOT, responsable du pôle technique, absent excusé

Le maire informe :

1- Le site de l'ancienne conserverie

Fin 2008 : les élus ont souhaité mettre un terme à un projet qui ne leur semblait pas bon : ce projet était basé sur des logements défiscalisés et les élus souhaitaient que s'implante un restaurant et une activité économique qui génère de l'emploi et de l'activité sur la commune. Or le projet initial ne générerait aucun emploi.

Réunion de quartier de Doëlan

22 octobre 2016



Ensuite le groupe EIFFAGE a retiré son offre d'achat à la société ITM et nous avons passé une convention avec Foncier de Bretagne : établissement qui prélève sur les impôts 4 à 6 € qui permettant d'assumer la charge foncière en se portant acquéreur de friches que l'on peut trouver dans les villes, afin de permettre leur reconversion. C'est l'établissement qui évite aux communes de faire un emprunt le temps de leur réhabilitation.

Mais la friche de doelan pour pouvoir obtenir le portage financier nécessitait qu'un projet soit d'abord défini. Nous avons fait un appel d'offre et avons travaillé avec un cabinet d'architectes et la SAFI. Le groupe EIFFAGE s'est retiré. Nous avons visité avec DCE le site de Pornichet sur lequel nous étions prêts à travailler avec EIFFAGE pour avoir de la restauration. Mais la crise financière de 2009 a conduit à l'abandon d'EIFFAGE.

Nous avons recherché des investisseurs durant cette période et nous n'en avons pas trouvé car la crise était toujours très présente et surtout les investisseurs savaient besoin de relais publics pour le financement. De plus, la maison de Paul LARZUL n'était pas intégrée au périmètre.

Aujourd'hui, en 2015 nous avons avec Quimperlé Communauté poursuivi une nouvelle étude économique sur le budget d'exploitation. Le cabinet HORWATH a été retenu. L'étude a conclu à la faisabilité. Nous avons alors contacté la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui peut aider ce type d'investissement touristique. 2 porteurs de projet ont été mis en concurrence sur le site. Aujourd'hui, les porteurs doivent travailler avec les banques sur le financement et le calibrage exact de leur projet. Actuellement celui-ci est dans sa phase finale d'étude sur ses aspects bancaires. Le projet prévoit normalement 65 chambres (a minima 50 chambres). C'est un restaurant associé avec un centre de soin et une piscine. Le seuil de rentabilité est confirmé. Il s'agit de porteurs de projet privés qui travaillent avec leurs propres banques. La commune n'est pas depositaire de ce projet. DCE avait demandé à être associée au projet : cela n'est pas possible car c'est un projet privé. Le maire prend le risque d'engager la responsabilité de la commune sur un projet à long terme. Aujourd'hui, il y a plus de raisons que celui-ci aboutisse que le contraire. La CDC pense que le projet devrait pouvoir être conclu avant un an.

Quand est-il du portage financier ? S'agissant de la maison Larzul : l'EPF a contacté les héritiers qui sont d'accord pour vendre la maison. Un compromis a été signé et la vente est en cours. Le portage maximum est de 970 000€ que l'EPF a avancé pour la commune. Si le projet avec les banques et le porteur voit le jour, il y aura une vente du foncier. S'il faut plus de temps, l'EPF fera un avenant pour prolonger ce portage. Il y a une maison derrière (l'ancienne maison du gardien). Elle est louée actuellement. Si elle n'intéresse pas le porteur de projet, elle sera vendue. De même pour la maison Berthèle. Financièrement, ces recettes de l'ordre de 400 000 € peuvent être déduites du portage.

Sur le plan architectural, la commune peut-elle imposer certaines normes pour que le projet soit compatible avec doelan ?

Réunion de quartier de Doëlan

22 octobre 2016



Jacques JULOUX rappelle qu'il existe l'AVAP : le port est un secteur sensible. Il y a des prescriptions. Le seul qui a autorité pour valider le projet est l'architecte des bâtiments de France (ABF). Nous ne pouvons aller contre son avis. Mais les ABF ont une vision de l'architecture qui n'est pas forcément passéiste. L'AVAP est là pour conserver les équilibres de masse, d'aspect. Le porteur de projet investit beaucoup et il faut que les préconisations soient économiquement assumables. Le groupe EIFFAGE travaille actuellement avec la CDC pour estimer le projet, en terme de surfaces, de couts. La CDC travaille également avec un cabinet financier parisien qui a revalidé la faisabilité économique du projet.

Mme Jackson s'interroge sur le nombre de places de parking qui seront nécessaires.

Jacques JULOUX répond que c'est le métier de l'architecte. Ce sera regardé mais cela fait partie du cahier des charges.

2- réseau d'assainissement rive droite

Il ne va pas jusqu'à Beg an tour mais c'est quasiment toute la rive droite qui va être raccordée. Cela a été vu en réunion publique hier.

3 – problème de connexion internet

Beaucoup de plaintes mais la montée en débit a permis à la quasi-totalité des gens de résoudre leur connexion montée à 20 Gigas.

? : Bouygues n'a pas voulu migrer dans ces armoires aussi certains usagers ont dû changer d'opérateur et migrer chez orange Pro.

Jacques JULOUX indique que les relais sur les châteaux d'eau posent problèmes : soit ils sont trop concentrés soit ils en manquent: le maire a prévu de demander, conjointement avec le maire de Moelan, que dans le SCOT soit prévue la possibilité de positionner des antennes sur des pylônes.

M Tanguy : vous dites qu'il y a 20 gigas de débit. C'est faux. Orange a reconnu aussi que le débit sur Kerviglose était trop faible. Des essais pendant plusieurs jours ont été faits. Le problème a été plus ou moins résolu car le débit n'est pas augmenté. Orange met à disposition des bandes passantes pour les gens qui n'ont pas de connexion. M Tanguy a fait supprimer cette option.

Jacques JULOUX note que cette question échappe aux élus. Sur Doelan il y avait un problème et grâce aux travaux entrepris, c'est mieux. Il reste des hameaux sur Clohars-Carnoët sans connexion. Le numérique avec des fibres optiques sont financés à 100% par les opérateurs en zone urbaine mais ce n'est pas le cas en zone rurale : les réseaux sont financés par les collectivités et les fonds européens. Quimperlé Communauté finance 11 millions d'€. Cela demande plus de temps par ailleurs. Le programme quimperlois est pensé sur 7 à 10 ans.



4- actualité sur le CMB

C'est de la responsabilité du maire d'intervenir. Cette agence a fermé du jour au lendemain. Il y a 600 clients CMB. La commune est rentable avec la présence de nombreux clients : il n'y a que 2 autres agences et la population touristique monte à 20 000 personnes par an. La population vieillit : les gens sont moins mobiles et les nouvelles installations ressemblent à des drives. Nos bourgs du point de vue commercial sont en difficulté. Le maire sera peut-être le poil à gratter du CMB mais un élu doit poser les questions d'aménagement du territoire. Les élus restent mobilisés sur ce dossier et demandent à la population de rester elle aussi mobilisée. Le maire fait passer une liste de diffusion à laquelle les gens peuvent s'inscrire pour être informés de l'actualité.

Anne MARECHAL et les référents de quartier se sont réunis sur place et en mairie pour examiner les questions notamment relatives aux travaux.
Gilles GARCON présente le dossier.



1- Réponses aux Questions 2015

QUESTIONS POSEES	REPNSES APORTEES
<p>M Giron rappelle la question de l'enfouissement des réseaux.</p> <p>problème du débit internet évoqué l'an passé et la zone blanche qu'est Doëlan</p> <p>M Tanguy, le dégroupage est fait : plusieurs opérateurs sont disponibles et l'augmentation du débit est également appelé dégroupage. France Télécom indique sur internet que la commutation se fera pour le 10/12/2015.</p> <p>Autre problème : la qualité de la ligne téléphonique elle-même. Kerviglouse, il n'y a même plus de téléphone du tout. FT change 200 mètres/200 mètres de câbles : c'est long.</p>	<p>Le maire informe que lorsqu'il y a des enfouissements de réseaux d'assainissement, nous posons la question de l'enfouissement des réseaux électriques au SDEF. Nous allons poser la question au SDEF mais les finances de la collectivité ont été saignées par l'Etat : 12.5% du budget de fonctionnement en moins !</p> <p>Nous sommes souvent interpellés sur l'éclairage public sur la question du déclenchement des lampes... certains trouvent qu'elles s'allument trop tôt, d'autres trop tard. L'éclairage public n'est pas une obligation sauf sur les ports.</p> <p>Yannick PERON indique que c'est une compétence de Quimperlé Communauté. Il y a eu 2 soucis : le choix de la couleur des armoires a été refusé par l'ABF. Ensuite il y a un délai de 14 semaines d'attente avant que les fournisseurs puissent y installer leur matériel.</p> <p>Entre 10 et 20 mégas disponibles au 01 janvier 2016.</p>
<p>Mme Dupuis : il s'agit de la palissade qui vient d'être posée. La municipalité en est remerciée car elle est superbe.</p> <p>A qui appartient le chemin sous les tilleuls qui jouxte l'escalier ?</p> <p>A-t-il fait partie du lot cédé par les phares et balises ?</p> <p>L'entretien pose de gros soucis.</p>	<p>Non : seul l'escalier a été cédé par les phares et balises. S'agissant de l'entretien, Yannick PERON va voir.</p> <p>Cela fera l'objet d'une visite sur place des référents.</p>
<p>Lettre d'un riverain de la rue Beg an tour qui fait l'angle. Il y a des contenaires dans la rue devant chez Michel Massun qui abritent des rats. La désinfection des contenaires pose question. Cela sent très mauvais et c'est très proche de sa maison. Le problème des rats est général au quartier.</p> <p>Au moment où les contenaires sont remis, il faudrait qu'ils soient remis à l'endroit pour pouvoir les ouvrir.</p>	<p>La commune dispose d'un contrat de dératisation. Le quartier sera signalé au dératiser.</p> <p>La campagne de dératisation paraît dans la presse.</p> <p>Le contrat ne porte que les voies et bâtiments publics.</p> <p>Le maire va écrire à Quimperlé Communauté et le maire invite également les riverains concernés à écrire aussi. Le service est réactif autant à la demande des particuliers qu'à celle du maire.</p>

Réunion de quartier de Doëlan

22 octobre 2016



<p>Rue du moulin : la poubelle a été emportée sur la route par la tempête. Cela peut être très dangereux. Il n'y a pas de protection.</p>	
<p>Cale perron (la 1ere) : sur le bord, cela donne l'impression que les pierres en bordure s'effondrent, à la descente de la cale. Il serait judicieux de mettre une palissade plus opaque en bas des escaliers qui descendent de la criée car c'est dégoûtant et cela pose problème vis-à-vis des touristes qui passent.</p>	<p>Tous les ans, les ouvrages portuaires sont inspectés.</p> <p>M Tanguy est disponible lors de la visite.</p> <p>Les référents passeront voir ce qu'il en est.</p> <p>Restauration prévue pour 2017 Réflexion pour réaliser un banc non loin de l'espace de vente : autour du lampadaire et de forme arrondie.</p>
<p>Des enfants prennent le bus place de la coopérative. L'hiver arrive et il fait sombre et les personnes roulent vite. Il faudrait trouver un système pour ralentir les voitures à cet endroit. Lorsqu'ils étaient en primaire, cela avait déjà été signalé car les pêcheurs ou autres roulent très vite le matin.</p> <p>Ne pourrait-on pas peindre la voie avec un 50 affiché ?</p>	<p>Yannick PERON ira sur place voir ce qu'il est possible de faire.</p> <p>Une zone 30 nécessite de nombreux aménagements : il n'y aura pas de plateau d'installé. Cela est couteux et crée un précédent.</p> <p>En revanche, la réflexion pour un aménagement en zone 20 peut être initié ou un aménagement ponctuel.</p> <p>Aménagement réalisé. Il reste des panneaux à mettre sur le sens de circulation. L'angle est à 90°. Il y a eu une balise réfléchissante de posée depuis l'accident d'un cycliste. L'aménagement a été réalisé par le SITC. Un passage bordé d'une rampe aurait été le bienvenu. Le rétrécissement de la voie a permis aux véhicules de ralentir</p>
<p>Au port, il y a 2 plans inclinés : un au pont du et dans l'anse de Stervinou.</p> <p>Le 1^{er} a été largement détérioré par les engins lors de la communalisation des mouillages. Il est devenu inutilisable.</p> <p>A Stervinou, les engins viennent prendre des godets de gravier et repoussent pour remplir le godet et relèvent, ce qui crée une marche et pose souci avec les bateaux.</p>	<p>Des visites sur place seront faites par David ROSSIGNOL et Anne MARECHAL.</p> <p>Les élus et les référents sur place n'ont pas prévu de faire de modifications. Cela restera dans l'état naturel.</p>
<p>Kerangoff et beg ar rose : support de boîte moteur a été abîmé car l'état de la voie est déplorable. Est-ce normal que ce soit aux riverains d'entretenir les voiries ? les plaques d'égout sont ravinées également.</p>	<p>Tous les ans, cette question revient. Les services y vont 2 à 3 fois par an. Le ravinement est énorme du fait de la pente et il n'y a pas d'autres solutions. Les services certifient y être vigilants.</p> <p>David ROSSIGNOL s'y est rendu. Ce secteur : Kerangoff uniquement, a priori, va entrer dans le programme de voirie : pas le chemin de Beg ar rose. Les riverains peuvent appeler les services pour apporter les remblais.</p> <p>David ROSSIGNOL se rendra sur place, sur Beg ar rose.</p>



<p>Réseau électrique : Kerandose renouvellement du réseau tout aérien à clohars et tout souterrain à Moëlan !</p>	<p>Moëlan a des réseaux enterrés dans certains quartiers mais pas sur toute la commune et les différences entre les 2 communes ne sont pas sensibles. 2 enfouissements de réseaux ont été faits lors du précédent mandat : rue du philosophe Alain et la route de Quimperlé pour 260 000€. Tous les budgets ne sont pas dédiés à un endroit mais là où c'est le plus urgent. La question se pose aujourd'hui allée des hirondelles, c'est en bord de mer. Les zones rétro littorales ne sont pas prioritaires.</p> <p>Remise en état régulière pas d'enrobé de prévu pour maintenir l'imperméabilité des sols.</p>
<p>Pourquoi les réunions de quartier ne sont-elles pas annoncées dans le journal la veille ?</p>	<p>Le service communication envoie à la presse la tenue de la réunion. Le télégramme avait annoncé et le service communication envoie la date de la réunion au service info local du OF.</p> <p>C'est annoncé sur le site internet, sur le panneau d'affichage et affiché en divers endroits. Par ailleurs, les réunions ont toujours lieu à la même date chaque année.</p>
<p>Intersection pont du, rive gauche : pas possible d'aménager un trottoir dans le virage car c'est dangereux, en montant vers la chapelle ?</p>	<p>Yannick PERON s'est rendu sur place mais c'est une départementale. David ROSSIGNOL, on ne pourra faire un trottoir mais peut être mettre des plots.</p> <p>Il faut écrire au responsable de l'antenne départementale de venir sur place.</p>
<p>Poubelles et Kérangoff : entourage des contenants et nettoyage à l'entrée de la rue car c'est déplorable.</p>	<p>Pour l'entourage, nous allons regarder. Le nettoyage relève de Quimperlé Communauté.</p> <p>L'enrobé a été refait et normalement le problème est résolu</p>
<p>Virage de la chapelle très dangereux : est-il possible de faire un passage piéton dans le quartier de La grange ?</p> <p>Il y a une tolérance pour passer par La grange mais ce sera difficile de faire poser un panneau.</p> <p>Autrefois, on pouvait passer à Kergantine mais c'est devenu privé.</p> <p>Il y a une possibilité au niveau du nouveau lotissement.</p>	<p>Effectivement c'est dangereux mais cela date de plusieurs décennies. Il y a eu un tracé de fait. Il n'est pas normal qu'il n'y ait rien pour les piétons et les vélos mais l'emprise de la voirie ne l'a pas prévue malheureusement.</p> <p>Autrefois le passage se faisait par la vallée du sénéchal mais malheureusement c'est de la propriété privée. Il y a des Emplacements Réservés au PLU. Ainsi en cas de vente, la commune pourra acquérir.</p> <p>Les référents se rendront sur place pour examiner les possibilités.</p> <p>Tolérance pour passer par la grange mais on ne peut poser de panneaux sur des terrains privés. Il y a un chemin derrière la chapelle vers kerdoelan.</p>
<p>Le puits autour de l'église : sera-t-il conservé ou comblé ?</p>	<p>Il a été découvert au moment de la destruction des maisons. Il va être bouché par des pierres naturelles, après autorisation des services de</p>



	<p>l'Etat. Par ailleurs, il a été découvert après que le projet ait été pensé. Il était difficile de revenir sur tout l'aménagement.</p> <p>Il n'y a plus beaucoup d'eau dans ce puit depuis que capitaine Cook a fait son sd forage.</p>
<p>Aire de pique-nique au-dessus du lavoir de Stancou a disparu ? c'est dommage, ce serait mieux d'installer cela plutôt que d'avoir du stationnement de campings cars.</p> <p>Y a-t-il une surveillance sur le stationnement de campings cars de faite?</p>	<p>Cette partie est communale. Les agents sont intervenus pour arracher des haies et ouvrir l'espace. Est-ce qu'une table de pique-nique à cet endroit présente un intérêt ? il ne faut pas que ce soit un dispositif anti campings cars.</p> <p>Si des campings cars stationnement de manière prolongée, il faut téléphoner au service de police municipale.</p> <p>Il y a une aire de pique-nique réalisée en 2016 . La question de l'opportunité d'avoir une aire de pique-nique à cet endroit se pose.</p> <p>Il pourrait y avoir un banc scellé juste au-dessus de la plage qui empêcherait aussi le stationnement des campings cars</p>
<p>Le site internet : agréable à consulter. Simplement dans les grands titres, il faudrait réactualiser. Les arrêtés temporaires sont publiés. Il faudrait également publier les arrêtés permanents</p>	<p>Les pages d'actualités sont revues chaque semaine et les nouvelles font reculer les anciennes. Les pages fixes sont en cours d'inspection pour être réactualisées.</p> <p>S'agissant des arrêtés permanents, cela va être étudié.</p>
<p>Route de St Jacques : il y a une continuité entre la poste et la maison des associations : ne serait-il pas plus judicieux de mettre le stop sur la rue de Keranguen ?</p>	
<p>Par rapport à des voisins qui n'habitent pas à l'année : comment faire pour qu'ils entretiennent leur jardin ? quel est le cadre ?</p>	<p>C'est aux voisins d'intervenir. Le conciliateur peut intervenir sur ce type de problème.</p> <p>S'agissant des chiens aboient, le policier municipal peut intervenir auprès du propriétaire.</p> <p>Lorsque les végétaux dépassent sur la voie publique, nous intervenons.</p>
<p>Circulation depuis que le site capitaine Cook a été fermé : les voitures stationnent des 2 côtés, les piétons se pensent à la plage... Les voies sont rétrécies.</p>	<p>Il n'y a pas eu d'incidence donc rien n'a été fait. Mois de juillet aout, il peut y avoir une gêne notamment pour les remorques.</p> <p>2017 : réflexion sur le stationnement en général à doëlan</p>
<p>Dossier Cook</p>	<p>Nous travaillons beaucoup sur ce dossier et nous avons contacté beaucoup d'investisseurs mais pour l'instant, il n'y a pas d'avancée sur ce dossier.</p> <p>Foncier de Bretagne est compétent pour l'acquisition de la maison de Paul Larzul.</p>



2- Questions 2016

QUESTIONS POSEES 2016	REPNSES APORTEES
<p>Récurrent depuis toujours le téléphone mobile ne fonctionne pas à Beg Roudou.</p>	<p>Le maire rappelle qu'il n'est malheureusement pas compétent. Orange ne répond même pas au maire sur les courriers adressés.</p> <p>La commune avait une flotte SFR pro mais quand on leur signalait les défauts de réception, ils ne faisaient rien. Nous avons fini par en changer.</p>
<p>Poubelles de Kerangoff : sol refait mais il faudrait des claustras de chaque côté car c'est sale. C'est surtout sur les côtés qu'il en faut.</p>	<p>Tous les ans, il y a un budget de l'ordre de 3000€ pour installer des claustras mais attention car certaines personnes ne profitent pour jeter leurs déchets n'importe comment.</p>
<p>Pierre à vache ? qu'en est-il de cette pierre qui a été enlevée par les services techniques ? Ces pierres empêchaient les vaches de tomber à l'eau. Il y en avait partout. Elles sont répertoriées désormais dans le petit patrimoine inventorié par Quimperlé Communauté.</p>	<p>Nous assumons ce qui s'est passé. Nous avons demandé à nos services d'enlever la pierre à vache qui faisait obstacle à la mobilité sans savoir de quoi il s'agissait. A plusieurs reprises, des demandes avaient été faites pour qu'elle soit enlevée. La pierre a été sciée.</p> <p>Il ne s'agit pas de la remettre ce serait absurde mais nous essayons de trouver un moyen d'honorer cette mémoire.</p> <p>Joël LE THOER travaille sur un circuit des lavoirs et des abreuvoirs.</p>
<p>Limitation de la vitesse à Beg an tour ? comme à Moelan ?</p>	<p>Le maire va demander aux référents de se rendre sur place. Chaque panneau coute 300€ mais n'empêche pas certaines personnes de rouler vite.</p> <p>Peut-être que positionner du stationnement permettra de ralentir la circulation.</p>
<p>Lien avec la pierre à vache : sur le chemin, il y a régulièrement des morceaux de métal : barre en T peinte en orange mais malgré cela , il y a des blessés chaque année, surtout l'été. Ne pourrait-on pas les scier ?</p>	<p>A voir avec les services</p>
<p>Port de doelan : constate qu'il y a des déchets verts repoussés pour aller tomber dans la rivière ? Il y a une plate-forme : une habitante déposait ses déchets et avait un contrat avec une société pour les enlever : des personnes en ont profité pour ajouter des déchets et la personne en a eu pour ses frais M Tanguy est allé voir ces personnes et elles ne le font plus.</p>	<p>C'est un problème de civisme.</p>
<p>Arrivée sur la cale Perron il y a un tuyau qui vient des gouttières au-dessus et lorsqu'il pleut, on est obligé de marcher dans les flaques</p>	<p>A voir avec les services également</p>
<p>Kerviglouse : M Tanguy aimerait que l'espace public soit réservé au public et non aux privés qui plantent des fleurs sur l'espace public. Normalement, on peut se croiser à 2 voitures et ce n'est plus possible aujourd'hui.</p>	<p>Le maire n'est pas heurté par principe : il faut vérifier que cela ne constitue pas une gêne.</p> <p>Nous nous rendrons sur place.</p>

Réunion de quartier de Doëlan

22 octobre 2016



<p>Travaux sur le port actuellement ?</p>	<p>La grue a été changée. La glacière également. Actuellement, il s'agit de refaire l'étal de vente. La 4ème opération portera sur les chambres froides. Le but est d'offrir le meilleur service pour les professionnels et un cadre agréable pour les usagers lorsqu'ils achètent leur poisson.</p> <p>De même au bourg : la halle va être entièrement refaite et elle ne servira pas qu'à la vente de poisson. Ceci est développé pour promouvoir les circuits courts</p>
<p>Interdiction de faire du feu : peut-on utiliser un incinérateur ?</p>	<p>Le maire ne sait pas si nous pouvons faire installer un incinérateur. Il y a une aide de Quimperlé Communauté pour acheter un broyeur à plusieurs : il faut être au moins 3 (30% d'aide). Et si location : 50% du montant de la location remboursé.</p>
<p>Chemin de Penn Lieurziou ? Les angles pourraient être grattés pour améliorer la visibilité ? de plus les gens roulent vite.</p>	<p>Nous avons un contentieux depuis plusieurs années sur cette voirie. L'enquête publique a validé le classement. Elle appartiendra au domaine communal et nous pourrons donc intervenir et améliorer la voirie. Nous ne pouvons pas faire installer de miroir pour des questions de responsabilité.</p> <p>Les référents se rendront sur place.</p>
<p>Aire de carénage : planning des travaux ? aura-t-on un plan pour savoir comment cela va se passer ?</p>	<p>Le porteur de projet retenu déposera les plans et les mettra en œuvre. Pour l'instant, on sait qu'il faudra réorganiser l'espace des pêcheurs pro. Il y a aussi un projet de bâtiment soumis à l'avis de l'ABF. Il faudra un peu de temps. Ce sera sans doute déposé avant la fin de l'année.</p> <p>Un PC est public et consultable. Les porteurs de projet ont acheté une nouvelle grue et sans doute un certain nombre de pêcheurs pro pourront caréner sur place.</p>
<p>Au nom de DCE : le restaurant des 3 mâts cause des nuisances sonores.</p>	<p>Le bruit fait partie des contraintes de voisinage et lorsqu'il dépasse un certain volume, il faut alerter les gendarmes.</p> <p>Le restaurant a le droit à 6 soirées qui doivent être déclarées auprès d'instances autre que la mairie. Le maire est impuissant.</p> <p>Le maire peut intervenir sur l'émergence d'un bruit de fond de ventilation ect, et doit faire faire des mesures mais pas compétent pour le tapage.</p>
<p>Y a-t-il une autorisation pour la dispersion des cendres humaines ?</p>	<p>Lors de la dispersion, certaines personnes demandent l'autorisation. Elles ne peuvent être enterrées.</p>
<p>Est-il possible de limiter les stationnements des 2 côtés de trottoirs Doelan rive droite, au niveau des restaurants ?</p>	<p>Une visite sur place sera organisée</p>
<p>Parking de Toul Douar : à qui appartient-il ?</p>	<p>Il appartient à des privés. Il a la particularité d'être historique et il n'est pas officialisable. Il ne doit pas être visible de la côte et de fait il n'a pu</p>



	<p>être validé. Il y a un Emplacement Réserve qui peut être levé à l'occasion d'une vente ou exproprié si l'intérêt public le justifie.</p>
<p>Mme Raoul a appris qu'il y a une zone constructible à la grange est ce vrai ?</p>	<p>Quand on fait un PLU il y a un certain nombre d'obligation à respecter : SCOT, loi littoral, code de l'urbanisme, accès voie et réseaux. Néanmoins, il subsiste des dents creuses constructibles. C'est quand c'est > 4000 m² que l'on considère qu'il y a des droits nouveaux à construire.</p> <p>les terrains derrière pouvaient être constructibles mais comme nous n'avons pas l'accès à la voirie, ils ne le sont pas. Dès lors la personne qui déposait un PC sur ces terrains pouvaient se retourner contre la commune car déclaré constructible mais pas autorisé car inaccessible. Aussi si la voirie devient communale, ces terrains pourraient devenir un jour constructibles.</p> <p>L'assainissement : pas possible à la grange car les propriétaires ne veulent pas que les réseaux passent sur cette voirie. Les habitants de la La grange ne seront donc pas raccordés.</p>
<p>Parking de la coopérative de Doëlan : a appris hier que les voitures qui sortent du parking sont prioritaires ? est-ce vrai ? Le policier municipal aurait dit qu'il s'agissait d'une priorité à droite et que donc la sortie de parking était prioritaire.</p>	<p>Une sortie de parking n'est jamais prioritaire sauf présence de panneaux qui dit le contraire. Une ligne pointillée pourrait être peinte pour clarifier la situation.</p> <p>Il faut aussi voir si les massifs de fleurs gênent la visibilité</p>
<p>A propos de la signalisation de la rue de Keruster : quand on arrive sur le port : on s'engage et pas prioritaire et ce sont les usagers qui remontent qui sont prioritaires... le panneau est trop près de la voie... il faudrait revoir le positionnement du panneau : il y a un problème quand on descend</p>	<p>Nous irons voir sur place</p>
<p>La roche percée : problème avec les chiens l'été sur la plage. Il manque un panneau pour interdire l'accès de la plage aux chiens La poubelle à côté est vidée l'été mais pas le reste du temps. Dès septembre, la poubelle déborde...</p> <p>DCE : même problème à port stancou et port blanc : invivable l'été avec les chiens. Il n'y a plus de panneaux. Il faudrait aussi rappeler l'interdiction de prendre du sable</p>	<p>Il s'agit d'un arrêté préfectoral. Le maire est partisan de mettre des panneaux. S'agissant de la poubelle, la question se pose de l'enlever après la saison.</p> <p>Les gens savent qu'il est interdit de prélever du sable.</p>
<p>M Tanguy : si les gens pouvaient éviter de vider leur piscine dans les chemins creux : ce serait bien...</p>	
<p>La haie de la chaumière qui se trouve au-dessus du lavoir de Kerangoff est à tailler : elle vient trop sur la route</p>	<p>Le maire demandera au policier municipal de se rendre sur place</p>
<p>Mme Le Moigne avait suggéré de poser une poubelle au pied des escaliers qui descendent à la criée même si la palissade a été mise il y a toujours autant de débris</p>	<p>Finalement quand il n'y a pas de poubelles, les gens partent avec leurs déchets. Il faudrait la condamner l'hiver.</p>



<p>Elle a envoyé un document avec les endroits sur le sentier qui posait problème et indiqué entre stervinou et le café du port que le sentier est dangereux...</p> <p>Egalement repérés les endroits entre le port et Beg an tour où la mer n'est plus visible : il faut refaire une taille de haie au-dessus de la digue ce qui est dommage... il y a des baccaris juste au niveau du banc de la jetée !</p>	
Problème avec les drones	Les autorisations sont données par le préfet. Le maire n'est pas compétent.